

d'infrastructure de production et de soutien, absence de routes pour le transport de la production vers les grands centres de consommation, trop grand nombre d'intermédiaires, lacunes aux niveaux de l'organisation et de la formation, pénurie de technologie et de ressources financières.

La pêche en haute mer comprend essentiellement la pêche à la crevette, au thon, à la sardine, aux anchoix et aux poissons à écailles. Sur le littoral du Pacifique, la pêche à la crevette a atteint sa pleine capacité mais il y a encore un potentiel de croissance dans les régions du Golfe et des Antilles, dans la mesure où l'on pourra disposer des ressources nécessaires pour réparer, moderniser et accroître la flotte existante. La production de crevettes représente 5 % de la production intérieure en terme de volume mais constitue la principale source d'exportations. La pêche à la sardine et aux anchoix, concentrée dans la région Nord-Est, représente 35 % de la production intérieure totale. Avec 150 000 tonnes en 1990, la pêche au thon assure 9 % de la production intérieure totale, le Mexique se classant au huitième rang des producteurs mondiaux de thon. D'autres espèces de poissons à écailles ne sont pas exploitées à leur pleine capacité, à cause essentiellement du manque de bâtiments spécialisés dans ce type de pêche ou du mauvais état des bâtiments existants mais aussi de l'insuffisance du réseau de distribution. Par ailleurs, la pêche de ces espèces n'est pas considérée comme étant aussi rentable que celle des autres espèces.

Comme nous l'avons exposé dans la section sur les renseignements généraux, en deux décennies seulement, le Mexique a connu une augmentation impressionnante de sa production de poisson, de crustacés, de mollusques et de leurs produits dérivés, celle-ci étant passé de 273 500 tonnes en 1970 à 1,5 million de tonnes à l'heure actuelle, ce qui place le Mexique au 17^e rang des